

## Covid : Le ministère allège la gestion des cas contacts

6-8 minutes

---

*Après l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) du 17 septembre, il était certain que le ministère modifierait la gestion sanitaire des écoles. Si le protocole reste inchangé, la Foire Aux Questions du ministère a été mise à jour. Dorénavant les enseignants et les élèves en contact avec un cas covid confirmé ne sont plus "cas contacts" et continuent donc à venir à l'école. Comme dit le ministère, "ces nouvelles dispositions sanitaires vont permettre... une continuité pédagogique plus stable"...*

### **Effacement des cas contacts dans le 1er degré...**



Selon le ministère, ces dispositions entrent en application le 22 septembre. Le 17 septembre le HCSP a décidé que les masques grand public portés par les enseignants sont protecteurs, même quand les élèves n'en portent pas, ce qui est le cas dans le premier degré, et que les élèves du premier degré ne transmettent pas la maladie. Cet avis est publié alors que des problèmes de remplacement sont signalés dans les écoles. On notera d'ailleurs que la plupart des fermetures de classes et d'établissements concernent le 1er degré, alors que selon le HCSP les enfants ne transmettent pas le virus...

La nouvelle Foire Aux Questions (FAQ) du ministère applique l'avis du HCSP. Dorénavant, dans le premier degré, "un personnel portant un masque grand public de catégorie 1 (comme ceux fournis par le ministère de l'Éducation nationale) ayant eu un

contact avec un enfant de moins 11 ans détecté positif Covid-19 qui ne portait pas de masque n'est pas considéré comme contact à risque". De même un élève ne portant pas de masque et ayant eu un contact avec un adulte testé positivement covid-19 qui porte un masque grand public de catégorie 1 ou avec un autre enfant de moins de 11 ans testé positivement Covid-19, bien qu'il ne porte pas de masque n'est plus cas contact.

"En conséquence, dans le premier degré, l'apparition d'un cas confirmé parmi les enseignants, dès lors qu'il porte un masque grand public de catégorie 1 (comme ceux fournis par le ministère de l'Education nationale), n'implique pas que les élèves de la classe soient considérés comme contacts à risque. De même, l'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves n'implique pas que les autres élèves de la classe soient identifiés comme contacts à risque ou que les personnels soient identifiés comme contacts à risque, dès lors que ces derniers portent un masque grand public de catégorie 1". Concrètement toutes ces personnes doivent continuer à aller en classe et aucune précautions particulière n'est prise.

Le ministère introduit une limite. "Toutefois, dans la circonstance où trois élèves d'une même classe (de fratries différentes) seraient positifs au Covid-19, alors les élèves et les personnels de la classe doivent être considérés comme contacts à risque".

### **Et le second degré**

Dans le second degré "le port du masque étant obligatoire tant pour les personnels que pour les élèves dans tous les espaces de l'établissement et en particulier dans les classes, l'apparition d'un cas confirmé parmi les enseignants ou les élèves n'implique pas automatiquement de contacts à risque dans la classe". Mais là aussi, " dans la circonstance où trois élèves d'une même classe (de fratries différentes) seraient positifs au Covid-19, alors les élèves et les personnels de la classe doivent être considérés comme contacts à risque". Et par suite ils sont mis en quarantaine. Notez que la quarantaine a été réduite à 7 jours. C'est là aussi une singularité française, les autres pays européens demandant 14 jours et moins que dans des cas particuliers.

On pourrait se demander d'où sort ce nombre de 3 cas. Mais on a compris qu'à partir de 10% de l'effectif élève malade, on est face à

un cluster. Là le ministère estime qu'il faut faire quelque chose (même si c'est probablement bien tard).

### **Une décision qui règle la question des remplacements**

Cette nouvelle FAQ apporte des réponses à deux problèmes administratifs. D'abord la définition des cas contacts. C'est un casse tête pour les directeurs et chefs d'établissement car de fait les élèves sont brassés, pas seulement durant la cantine, mais très souvent dans la cour de récréation et lors des alignements qui la suivent et lors de l'accueil du matin.

C'est surtout une réponse à la fermeture des classes et établissements. Le ministère s'était déjà retiré toute possibilité de traçage et de lutte contre le Covid en n'interdisant pas le brassage. Il y était notamment poussé par la réforme du lycée. Maintenant il prend le risque des clusters en ne limitant plus les contacts dans les classes où il y a eu des malades confirmés. Logiquement il n'exige aucun certificat médical pour le retour des élèves cas contacts.

Le ministère n'a de cesse de minimiser l'impact de l'épidémie dans le système éducatif. Le 18 septembre il a publié de nouveaux chiffres annonçant 89 structures scolaires fermées sur 61 500 (76 écoles et 13 établissements secondaires), 5056 élèves malades et 1307 personnels. Ces chiffres sont critiqués par syndicats. Ainsi selon le ministère on compte 2 structures fermées dans toute l'académie de Créteil alors que Sud 93 en cite trois pour le seul 93. Le ministère ne donne pas de nombre d'enseignants et d'élèves en quarantaine.

### **Réactions syndicales**

Les syndicats enseignants ont commencé à réagir à l'avis du HCSP. Le Snuipp FSU ironise que "le virus à sens unique". " Le ministre cible la famille comme unique lieu de contamination, alors que les connaissances scientifiques sur le pouvoir contaminant et la contagiosité des enfants ne sont pas arrêtées", écrit le Snuipp. " Après le mètre de distanciation adaptable selon les situations pour permettre d'accueillir tous les élèves, voilà le virus à sens unique qui évite d'interrompre la scolarité au risque d'exposer élèves, usagers et personnels des écoles à la contamination. Programmer, anticiper, associer et agir ne font décidément pas partie du vocabulaire ministériel. Il est urgent que le ministère réagisse enfin

en garantissant les conditions sanitaires, pédagogiques et matérielles d'une poursuite de l'école sous covid", poursuit-il.

" Le gouvernement, incapable de juguler la fièvre, préfère briser le thermomètre. Alors que plus de 2 000 classes sont fermées et que leur nombre est amené à s'accroître durant les prochaines semaines, le ministère met délibérément en danger les personnels, les enfants, et leur famille dans le but de réduire le nombre de salarié-e-s amené-e-s à garder leurs enfants. Pour cela, il est prêt à réduire le protocole sanitaire à une coquille vide", écrit Sud Education.

**F Jarraud**

[La FAQ ministérielle](#)

[L'avis du HCSP](#)

[Communiqué Snuipp](#)

[Communiqué Sud](#)